

## 2. LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES

### 2.6 Le parcours de formation axée sur l'emploi



#### CE QUI NE VA PAS...

- Une explosion du nombre de ces groupes. À la Commission scolaire de Montréal (CSDM), le nombre de groupes a presque doublé en quatre ans (21 groupes d'intégration socioprofessionnelle au marché du travail (ISPMT) en 2005 contre 37 à 40 groupes de FPT et FMS en 2009).
- Des élèves âgés de quinze ans ayant plus de deux ans de retard dans leurs apprentissages sont automatiquement inscrits à ces programmes.
- Les commissions scolaires cherchent à utiliser ces programmes pour réduire artificiellement le taux de décrochage puisqu'en « certifiant » ces élèves, ceux-ci ne sont plus considérés comme des décrocheurs, même s'ils n'obtiendront pas le diplôme d'études secondaires (DES).
- On observe un taux de décrochage élevé dans ces programmes ainsi qu'une faible reconnaissance de ces formations par les employeurs<sup>1</sup>.
- Un grand nombre d'élèves ayant pourtant le potentiel pour poursuivre leur formation générale se retrouvent dans ces programmes parce qu'ils n'ont pu bénéficier de mesures de soutien (redoublement, fréquentation d'une classe spécialisée, accès à des services dispensés par des professionnels, etc.).



#### CE QUE PROPOSE LA FAE POUR CORRIGER LA SITUATION

On ne doit pas laisser tomber ces élèves. Nous proposons que d'autres solutions soient envisagées pour eux (classes spécialisées, mesures de soutien, etc.). L'adhésion à la FMS doit absolument rester une décision commune entre l'élève et les acteurs qui gravitent autour de lui et ne pas être utilisée pour pallier l'absence de ressources de soutien adéquates.

Il ne faut pas éliminer ce parcours. Il est tout à fait approprié, par

exemple, pour un élève ayant une déficience intellectuelle légère. Dans ce cas, il est démontré que ce type de formation lui permettra de devenir un citoyen autonome et responsable.

Cependant, ces programmes doivent s'adresser aux élèves pour lesquels ils sont vraiment pertinents et nécessaires. Il faut mieux évaluer l'entrée dans ce parcours qui ne peut être considéré comme une voie de garage.



#### QU'EST-CE QUE...

##### Le parcours de formation axée sur l'emploi ?

S'adressant aux élèves d'au moins quinze ans éprouvant davantage de difficultés dans leur cheminement scolaire, le parcours de formation axée sur l'emploi alterne la formation générale et une formation pratique en milieu de travail. Ce parcours, qui remplace l'ancien programme d'insertion sociale et professionnelle des jeunes (ISPJ), propose deux axes, soit la *Formation préparatoire au travail* (FPT) et la *Formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé* (FMS). Ces deux formations ont entre autres pour objectif, un accès rapide au marché du travail.

Les élèves qui ne détiennent pas les acquis contenus dans les programmes d'études de l'enseignement primaire dans les matières langue d'enseignement et mathématique peuvent accéder à la FPT alors que le programme de FMS vise les élèves ayant échoué aux cours de mathématique et de langue d'enseignement des 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire.



La FMS ouvre les perspectives d'emploi sur des métiers comme préposé à l'entretien des piscines, aide-boulangier, aide-fleuriste, emballeur, préposé au service de machines distributrices, nettoyeur de véhicules, préposé de station-service, commis dans un club vidéo, etc.

1. Jacinthe TISSOT, *Le parcours de formation axée sur l'emploi pour qui ?*, Conférence AQETA, 27 mars 2009.